

(/ISAS :

portant intégration et nomination de
Monsieur M'BAMA Jean Arsène Thomas
dans les cadres de la catégorie A,
hiérarchie I des Services Administra-
tifs et Financiers -SAF- (Administra-
tion Générale).-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOU-
VERNEMENT.

D.B.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la Loi n° 25-80 du 13.11.1980 portant amendement
de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la Loi n° 15-62 du 3.2.1962 portant statut gé-
néral des fonctionnaires;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le régle-
ment sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62-426 du 29.12.1962 fixant le sta-
tut des cadres de la catégorie A des Services Administratifs
et Financiers (SAF);
(/u le décret n° 62-130/MF du 9.5.1962 fixant le ré-
gime des rémunérations des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62-195/FP du 5.7.1962 fixant la hié-
rarchisation des diverses catégories des cadres;
(/u le décret n° 62-197/FP du 5.7.1962 fixant les ca-
tégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi n° 15-62
du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62-198/FP du 5.7.1962 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres
de l'Etat;
(/u le décret n° 63-81/FP.BE du 26.3.1963 fixant les
conditions dans lesquelles sont effectués des stages proba-
toires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, no-
tamment en ses articles 7 & 8;
(/u le décret n° 67-50/FP.BE du 24.2.1967 règlemen-
tant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes
réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, recons-
titutions de carrière et reclassements;
(/u le décret n° 74-470 du 31.12.1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62-196/FP du 5.7.
1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnai-
res de la République Populaire du Congo;
(/u le décret n° 79-154 du 4.4.1979 portant nomina-
tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
(/u le décret n° 80-644 du 28.12.1980 portant nomi-
nation des Membres du Conseil des Ministres;
(/u le rectificatif n° 81-016 du 26.1.1981 au décret
n° 80-644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du
Conseil des Ministres;
(/u le décret n° 81-017 du 26.1.1981 relatif aux in-
térims des Membres du Gouvernement;
(/u la lettre n° 629/MIP.CAB du 15.4.1981 du Direc-
teur de Cabinet du Ministère de l'Industrie et de la Pêche,
transmettant le dossier de candidature constitué par l'inté-
ressé;

D.C.F.

(/u le décret n° 74-229 du 10.6.1974 portant attribu-
tion de certains avantages aux Economistes, Statisticiens et
les Diplômes de Grandes Ecoles et Instituts de l'Enseignement
Supérieur de Commerce;

.../...

DECRETE

ARTICLE 1ER.- En application des dispositions combinées des décrets n°s 62-426 et 74-229 des 29.12.1962 et 10.6.1974 susvisés, Monsieur M'BAMA Jean Arsène Thomas, né le 27.9.1957 à Kingoué, titulaire du Diplôme d'Etudes Approfondies de Gestion des Entreprises et des Organisations obtenu à l'Université des Sciences et Techniques de Lille (France), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers -SAF- (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur de 2° échelon Stagiaire, indice 890.

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministre de l'Industrie et de la Pêche.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./

BRAZZAVILLE, LE 29 Janvier 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Industrie
et de la Pêche,

Jean I T A D I.-

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC
DGTFP.DFP
DFF.BST
D.B.
D.C.F.
MIP
DOSSIER
INTERESSE
SGCM/BC

1
3
1
3
1
1
3
1
2